

Pratiques informatives et opinions des usagers des CDI : le cas des collégiens

Céline Duarte

► **To cite this version:**

Céline Duarte. Pratiques informatives et opinions des usagers des CDI : le cas des collégiens. Revue de l'EPI (Enseignement Public et Informatique), EPI, 1997, pp.85-94. edutice-00001154

HAL Id: edutice-00001154

<https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00001154>

Submitted on 15 Nov 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PRATIQUES INFORMATIVES ET OPINIONS DES USAGERS DES CENTRES DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION : LE CAS DES COLLÉGIENS

Céline DUARTE

Cette étude, issue d'un travail de DEA ¹, s'intègre d'une part dans le courant de recherche qui s'intéresse depuis quelques années à la question de l'intégration des technologies en éducation, et d'autre part, dans celui qui s'intéresse aux usages des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

Les technologies de l'information et de la communication se diversifient et se répandent dans notre société entraînant avec elles un regain d'intérêt pour leurs usagers. Ce nouvel intérêt résulte pour partie de l'évolution technologique, qui rend possible l'offre d'une multitude de nouveaux produits. Pour les grandes firmes, il s'agit de faire face à la concurrence en offrant les produits les mieux adaptés aux utilisateurs. Cet intérêt provient également de l'évolution même des recherches dans ce domaine. Bon nombre d'entre elles s'intéressent plus particulièrement aux logiques d'usage (Perriault, 1985 ; Baron et Bruillard, 1996).

Pour Perriault, *"le comportement des usagers est souvent en décalage par rapport au mode d'emploi d'un appareil"* (Perriault, 1989).

Ainsi, si la technologie a pendant longtemps été considérée comme structurant les usages qu'on en fait, dès les années 50, les travaux sociologiques ont renversé cette perspective et pensé la technologie comme modelée par les pratiques des usagers (Vitalis, 1994).

Dans le domaine éducatif, les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont considérées comme des outils didacti-

¹ DUARTE Céline : Etude des pratiques informatives et des opinions des usagers des centres de documentation et d'information (CDI) : le cas des collégiens.- DEA des Sciences de l'Information et de la Communication, Université Paris Nord - Université Paris X Nanterre (Pôle Paris X : Information spécialisée et médiation des savoirs, option : information spécialisée), 1996.- 120 p.

ques et sont, à des degrés divers, présentes dans la quasi totalité des établissements scolaires français.

Le problème qui se pose à l'heure actuelle est celui de leur intégration dans des disciplines et des actions d'enseignement.

Les études menées sur le sujet ont permis de mettre en évidence des modèles de fonctionnement disciplinaires mais elles s'intéressent principalement à l'intégration des NTIC au sein des disciplines dites "traditionnelles", peu ont étudié les centres de documentation et d'information (CDI).

Pourtant, le CDI en tant qu'espace documentaire, est un lieu initiatique dans lequel les élèves apprennent à se familiariser avec les outils de recherche d'information. Par ailleurs, avec l'explosion informationnelle de ces dernières années, il devient, dès le plus jeune âge, nécessaire de savoir utiliser les supports d'information et de trier l'information utile.

Dans ce contexte, il s'avérait intéressant, d'une part, d'analyser les pratiques informatives des élèves, et d'autre part, de mieux connaître ce qu'ils pensent du CDI et des systèmes d'information mis à leur disposition.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Un dépouillement bibliographique sur les études consacrées aux CDI a montré que si de nombreux écrits se sont penchés sur l'histoire du CDI ou la profession de documentaliste, peu traitent des élèves, de leurs besoins, désirs et opinions. L'objectif principal d'étude a donc été de prêter une attention toute particulière à ces usagers du CDI, de mieux comprendre leurs pratiques documentaires, leurs motivations, leur dynamisme ou au contraire leur passivité face à ce centre.

Partant du principe que dans les CDI des établissements scolaires, les systèmes d'information sont destinés à être utilisés par des profanes, à savoir par des élèves, sous la direction de documentalistes ou professeurs qui leur prescrivent des modes d'usage légitimes et efficaces, il s'est agi de se demander si les jeunes d'une classe donnée, qui ont a priori reçu le même enseignement, possèdent les mêmes pratiques documentaires ou au contraire manifestent des pratiques d'usage diverses et variées.

Par ailleurs, bien plus qu'une simple observation des pratiques informatives des élèves, l'objectif a été de recueillir leur opinion sur l'as

pect matériel, humain et pédagogique du CDI et ce à travers une étude exploratoire.

DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

L'étude empirique a été menée dans trois collèges de la banlieue parisienne. Deux axes de travail ont été définis :

- pour le premier, il s'est agi d'observer des situations d'enseignement, à savoir : des initiations aux outils et aux systèmes d'information du CDI et/ou à des recherches documentaires faites au CDI par des élèves de sixième encadrés par des enseignants ;
- pour le deuxième axe, des entretiens ont été menés avec les documentalistes, quelques enseignants et surtout avec des élèves de sixième.

Les raisons qui m'ont poussée à mener l'étude auprès de sixièmes sont multiples :

- la classe de sixième est la première année scolaire où les élèves ont accès à un CDI. Ils n'ont donc pas, du moins a priori, de préjugés sur le lieu ;
- la classe de sixième constitue la première année scolaire d'initiation à l'utilisation du CDI et aux systèmes d'information ;
- la plupart des élèves effectuent pour la première fois des recherches documentaires. Ils n'ont donc pas encore acquis d'automatisme au niveau des pratiques documentaires ;
- les sixièmes se portent plus facilement volontaires pour des études ou enquêtes ;
- ils se montrent plus spontanés et plus ouverts pour répondre aux questions posées, peut-être du fait de leur jeune âge ;
- et surtout du fait de leur jeune âge, je me sentais plus en confiance pour les interviewer.

Afin d'interroger au mieux les élèves sur leurs pratiques du CDI, des entretiens semi directifs de groupe ont été réalisés. Ces entretiens, enregistrés dans un local vide afin de ne pas distraire les jeunes et d'une durée d'environ 3/4 d'heure, ont été menés avec des groupes de quatre à six élèves volontaires. De la sorte, une trentaine d'enfants dans chaque collège ont été questionnés.

La deuxième phase de l'enquête a consisté à observer les activités documentaires des sixièmes au CDI. Mais observer les élèves en situation d'autonomie n'est pas chose facile. C'est pourquoi, j'ai choisi de me concentrer sur des pratiques documentaires suivies par un professeur et/ou un enseignant. Il a donc été question de les observer lors d'initiations aux outils documentaires et lors de recherches documentaires. Ces observations avaient pour but, d'une part, de comparer les propos recueillis par les entretiens avec les faits réels, et d'autre part de voir si l'implication du corps enseignant, préconisée lors de ces séances, permet une meilleure sensibilisation des élèves au fait que l'information est un outil de travail d'une discipline.

Parallèlement aux séances d'observations et d'entretiens avec les élèves, des questionnaires ont été distribués aux documentalistes et à quelques enseignants. Concernant les enseignants, l'objectif du questionnaire était double : d'une part voir si leurs pratiques du CDI influencent celles de leurs élèves, d'autre part, avoir leur opinion sur les activités que ces derniers effectuent au CDI afin de les comparer avec de réelles pratiques documentaires. Quant au questionnaire destiné aux documentalistes, il s'agissait de mieux connaître leurs méthodes pédagogiques, l'influence qu'elles peuvent avoir sur les pratiques des jeunes et tenter de découvrir les relations qu'entretiennent les documentalistes avec les professeurs, leurs conséquences sur les initiations et les recherches documentaires proposées aux collégiens.

Par ailleurs, des informations d'ordre plus général ont été collectées auprès des chefs d'établissement et/ou documentalistes. L'objectif était de mieux connaître l'environnement géographique et la situation socioprofessionnelle de chaque collègue. Un questionnaire sur l'aspect matériel et fonctionnel du CDI a également été rempli par les documentalistes.

RÉSULTATS

L'enquête fait un état des pratiques informatives et opinions d'une centaine de sixièmes au CDI, dans trois collèges de la banlieue parisienne. Ces trois établissements présentent des caractéristiques assez similaires :

- ils sont situés dans la même zone géographique : l'académie de Versailles ;

- ils n'appartiennent pas à une zone d'éducation prioritaire et les élèves sont même pour la plupart issus d'un milieu favorisé ;
- ce sont de grands établissements scolaires : il accueillent entre 600 et 740 élèves ;
- les documentalistes semblent motivés et engagés professionnellement ;
- les CDI sont tous bien équipés, aussi bien au niveau du fonds documentaire que du matériel.

Les résultats de cette étude ne sont donc pas généralisables à l'échelle nationale et les données énoncées n'ont pas la vocation ni l'ambition d'être exhaustives.

Cependant, l'étude exploratoire a permis d'établir plusieurs grands constats sur les pratiques informatives des élèves, leur opinion du CDI et des outils mis à leur disposition.

Concernant leur utilisation du CDI, quels que soient les collèges, les élèves dans leur très grande majorité affirment fréquenter le CDI au moins une fois par semaine. Ils y vont pratiquement tous pendant les heures de permanence et pour les demi-pensionnaires, pendant la pause du midi. Si les activités auxquelles ils font référence sont nombreuses, la plupart s'y rendent pour éviter la permanence. La lecture et les recherches documentaires constituent leurs deux principales occupations.

Quant à leur connaissance du CDI, elle est variable. Si d'après les réponses, la documentation ne peut être comparée à une discipline, le CDI est néanmoins un lieu où les jeunes peuvent s'instruire, faire des recherches et être aidés par une personne compétente en la matière. Dans leur grande majorité, les élèves savent manier les outils documentaires dits "traditionnels", principalement les usuels et les dossiers documentaires. Ils n'utilisent que rarement le matériel sonore et semblent préférer visionner les cassettes audiovisuelles, surtout les documentaires sur les animaux.

Par contre, ils ont du mal à maîtriser le matériel informatique. S'ils savent à peu près manier les ordinateurs, ils ont des difficultés à discerner les matériels les uns des autres ou même à en donner de bonnes définitions. Alors que tous les collégiens affirmaient savoir ce qu'était un CD-ROM, aucun n'a su, par exemple, en donner une définition exacte. Certains les ont confondus avec les disquettes informatiques ou avec les logiciels. Beaucoup y voient un aspect ludique en évoquant un soit disant

compact disque où sont insérés des jeux. Une des définitions les plus complètes donnée par un élève est la suivante : *"Pour moi, c'est un espèce de CD. On a l'impression que c'est un CD de musique, en fait c'est un CD où il y a des images"*.

Tous les interviewés semblent avoir maniés au moins une fois la quasi totalité des outils documentaires mis à leur disposition au CDI. Les recherches documentaires sont les principales occasions pour les leur faire découvrir. Les élèves disent préférer utiliser les documents papiers. Dans les outils informatisés, seul le dictionnaire électronique Zyzomys est régulièrement exploité. D'après eux, *"dans les ordinateurs, il n'y a pas tellement de choses qui pourraient nous aider dans notre travail"*.

De manière générale, les élèves qui ont suivi des séances d'initiations à l'utilisation du CDI et de ses ressources manient avec plus de facilité les outils documentaires.

Une partie des entretiens menés avec les enfants faisait appel à leur propre appréciation du CDI. Elle s'intéressait tout autant à ce que pensent les jeunes de l'aspect matériel, humain et pédagogique du centre.

Au CDI, les collégiens se disent le plus affectés par les vols, le bruit et surtout le manque de places assises. Toutefois, beaucoup pensent que le principal est d'avoir un espace pour pouvoir se documenter et travailler dans le calme. A ce propos, un élève remarque : *"moi, je ne fais pas attention au cadre, du moment qu'on a un endroit pour se documenter. Certains collèges n'ont même pas de CDI"*.

La majorité estiment que le fonds documentaire est suffisant. Ils aimeraient néanmoins pouvoir accéder à un fonds plus distrayant et proposent pour cela que le CDI se dote d'avantage de jeux informatiques et de bandes dessinées.

Tous jugent que le CDI ne possède pas assez d'ordinateurs et disent ne pas pouvoir les utiliser aussi souvent qu'ils le voudraient. D'après l'un d'entre eux, *"les grands font ce qu'ils veulent, ils nous prennent la place. Ce qui est embêtant aussi, c'est que tout le monde vient aux mêmes heures"*. Dans ces cas là, ce n'est pas un simple manque de matériel qui empêche les élèves d'accéder aux ordinateurs, mais plutôt, semblerait-il, un manque de réglementation au sein même du CDI et de discipline de la part des collégiens. Les élèves semblent malgré tout conscients que le matériel coûte cher et que leur collègue n'a pas toujours les moyens de se l'acquérir.

Pour ce qui est du personnel présent au CDI, la grande majorité des jeunes sont satisfaits de leur documentaliste. Selon eux, elle est une personne qui est là pour les aider dans leurs recherches documentaires, elle doit donc être disponible. D'après un élève, *"un professeur c'est fait pour apprendre, un documentaliste, c'est fait pour nous aider et pour trouver des documents"*. A noter que pour beaucoup, un documentaliste est nécessairement une femme. Elle doit être jolie, gentille et instruite disent-ils.

Au CDI, les élèves ont accès à des activités diverses et variées mais ils ne semblent pas toujours y prêter attention. Seules les séances d'initiations les focalisent réellement. D'ailleurs, ceux qui en n'ont pas le déplorent et regrettent surtout de ne pas ou pas bien savoir utiliser les outils informatisés. En fait, au CDI une des activités préférées des sixièmes est la manipulation des nouvelles technologies. A ce propos, tous estiment que les ordinateurs ne sont pas assez bien équipés en jeux ludiques ou éducatifs.

Pour finir, il semblerait que la grande majorité des jeunes interrogés soient attirés par le matériel informatique du CDI. Tous aiment manipuler les ordinateurs. Les NTIC sembleraient donc pouvoir apporter une véritable aide scolaire à ces jeunes.

PERSPECTIVES DE RECHERCHE

A partir de ces résultats, bien des questions peuvent être posées : quels résultats obtiendrait-on dans des collèges situés en zone d'éducation prioritaire ou dans des collèges privés ? ; quelles sont les pratiques informatives des enseignants au CDI ? Influencent-elles celles de leurs élèves ? Parmi toutes ces recherches possibles, un domaine m'intéresse plus particulièrement, à savoir les enjeux cognitifs pour les élèves. Il fait d'ailleurs l'objet de mon travail de doctorat. Avec l'apparition des NTIC, il s'agit de développer chez les jeunes, de nouvelles démarches intellectuelles, de nouvelles modalités cognitives leur permettant d'utiliser au mieux les NTIC .

En effet, les documentalistes, après s'être formés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, ont la responsabilité d'initier les élèves et de les rendre autonomes dans l'accès à l'information.

Les NTIC sont susceptibles d'accroître les motivations des élèves, de susciter leur intérêt mais leur usage ne s'improvise pas. Il suppose au préalable un apprentissage. D'après D. Fondanèche (Fondanèche, 1996), *"l'usage des produits numériques ne peut se limiter à une simple approche utilitariste ; il faut penser leur apprentissage intellectuel car c'est vers cette forme d'acquisition des savoirs que l'on se dirige"*. Par ailleurs, en s'adressant aux documentalistes, il juge que *"l'ère du numérique demande de repenser notre métier dans ses fondements, comme dans ses finalités, voire dans ses attendus éthiques"*.

Pour Dieuzeide, une relation triangulaire enseignant/élève/documentaliste s'avère indispensable pour apprendre aux élèves à utiliser les ressources du CDI (Dieuzeide, 1994). Toutefois, depuis la création du CAPES de documentation en 1989, le documentaliste est un enseignant à part entière. Il est un professeur comme les autres, nanti d'une spécialité disciplinaire. Il peut donc mener un enseignement de façon autonome.

Lequel de ces deux modes de relations éducatives serait-il le plus favorable au développement cognitif des enfants ? Est-il préférable que le documentaliste enseigne aux élèves les pratiques documentaires comme un discipline à part entière ou au contraire doit-il travailler en collaboration avec d'autres enseignants, en utilisant les pratiques documentaires comme outils pour les disciplines existantes ?

Pour beaucoup, la documentation ne s'enseigne pas, elle n'est qu'une technique, un savoir-faire utile aux disciplines enseignées. Pour d'autres, au contraire, la documentation est bien une discipline d'enseignement qu'il faudrait inscrire dans l'emploi du temps des élèves.

Avec l'apparition des NTIC, une priorité survient : élaborer de nouvelles formes de lectures et d'apprentissage des savoirs, permettant ou non un partenariat pédagogique enseignant/professeur-documentaliste.

Céline DUARTE
EMail:DUARTE@inrp.fr

RÉFÉRENCES :

ALAVA Séraphin : *Autoroutes de l'information et apprentissages documentaires* - Documentaliste-Sciences de l'information, 1996, vol. 33, n°33, p.135-141.

BARON Georges-Louis : *L'informatique, discipline scolaire ? : le cas des lycées* - Paris - PUF - 1989 - 230 pages. (collection Pédagogie d'aujourd'hui).

BARON Georges-Louis, BRUILLARD Eric : Informatique, appropriations cognitives, appropriations culturelles : le cas des enseignants.- in : *Technologies Nouvelles et Education. Le point sur les recherches achevées à l'INRP en 1993* - Paris - INRP - 1994 - p. 7-17.

BARON Georges-Louis, BRUILLARD Eric : *L'informatique et ses usagers dans l'éducation* - Paris - PUF - 1996 - 312 pages. (collection L'Éducateur).

CHAPELAIN Brigitte : *Les vidéothèques d'établissement* - Paris -INRP, 1996 - 260 pages.

CUBAN Larry : *Teachers and machines. The classroom use of technology since 1920* - New-York - Teachers College Press - 1986 - 134 pages.

DIEUZEIDE Henri : *Les nouvelles technologies : outil d'enseignement* - Paris - Nathan - 1994 - 247 p. (collection Nathan Pédagogie).

DE CERTEAU Michel : *L'invention au quotidien* (T.1 Arts de faire) - Paris - Gallimard - 1990 - 350 p. (collection Folio/Essais).

FONDANECHÉ Daniel : *L'avenir de la documentation est dans le futur* - Inter-CDI - n°143 - sept./oct. 1996 - p. 6-9.

GUIHOT Patrick : *Ecole rurale, communication et technologies nouvelles. Actes du colloque d'Autrans-Queaux* - CREPSC/INRP - 1995 - 275 pages.

LEVY Pierre : *Les technologies de l'intelligence. L'avenir de la pensée à l'ère de l'informatique* - Paris - La Découverte - 1990 - 233 pages. (collection Points, série Sciences).

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Insertion Professionnelle, Direction de l'Évaluation et de la Prospective - *Les documentalistes de centre de documentation et d'information* - Les Dossiers d'éducation et formations - n°57 - 1995 - 137 pages.

PERRIAULT Jacques : *La logique de l'usage. Essais sur les machines à communiquer* - Paris : Flammarion, 1989 - 253 pages.

PETIT Etienne : *Les centres de documentation et d'information : facteur de changement dans les établissements de second degré ?* - Thèse en Sciences de l'Education - Université Lyon II - 1980 - 379 pages.

VITALIS André (dir.) : *Médias et nouvelles technologies. Pour une sociopolitique des usages* - Rennes - Editions Apogée - 1994 - 159 pages. (collection Médias et nouvelles technologies).